



CAUE 71

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025



MONTCEAU-LES-MINES
Assemblée générale
29 mai 2026

**L'architecture est une
expression de la
culture.**

**La création
architecturale,
la qualité des
constructions, leur
insertion harmonieuse
dans le milieu
environnant, le respect
des paysages naturels
ou urbains, ainsi que
du patrimoine sont
d'intérêt public.**

Loi du 3 janvier 1977 sur l'Architecture



Sommaire

Rapport moral	4
2025 en un coup d'œil	6
Les missions du CAUE	8
Synthèse et chiffres clés 2025	10
Conseiller les particuliers	12
Conseiller les collectivités	14
Conseiller et sensibiliser	26
Former les élus, les techniciens...	27
Sensibiliser le grand public	28
Sensibiliser le jeune public	30
Pédagogie	32
Groupes de travail, jurys et commissions	34
Informier / communiquer	35
Le CAUE	36
Conseil d'administration	36
Équipe en 2025	38
Réseaux	39
Financement 2025	40
151 adhérents	42
Perspectives 2026	44
Partenariats	46

Rapport moral

L'année 2025 restera pour le CAUE de Saône et Loire une année charnière, marquée par des choix difficiles et une réorganisation.

Confronté d'une part, à une situation financière difficile, il a subi la fin du programme SARE (service d'accompagnement à la rénovation énergétique), le privant ainsi d'un important financement de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour son espace conseil France Rénov'.

De nombreuses démarches ont été effectuées pour rechercher des financements afin de pallier cette baisse de ressources, notamment pour la mise en œuvre des pactes territoriaux, dans le cadre du SRPH (Service Public de la Rénovation de l'Habitat), qui a remplacé le SARE. Cependant, il n'a pas été possible d'augmenter suffisamment les recettes et le CAUE a dû se résoudre à procéder à trois licenciements pour motif économique. Cela a été une décision difficile à prendre, et humainement compliquée pour l'ensemble de l'équipe et pour les administrateurs.

Je souhaite tout particulièrement remercier ces trois collaborateurs : Gilles Ducarouge, Farid Kaced et Jean-François Thierry pour leur implication pendant de longues années au sein de notre structure et pour le territoire.

Confronté, d'autre part, à la réforme de la perception de la taxe d'aménagement, à la baisse de la construction, à la période pré-électorale et au contexte économique très tendu, cette fin d'année a peu été favorable aux nouvelles adhésions.

C'est dans ce contexte qu'un groupe de travail a été constitué afin de réfléchir à une nouvelle stratégie du CAUE 71, qui a fait le choix de recentrer l'activité sur le conseil aux collectivités, et notamment auprès des communes rurales et des nouveaux élus. Les administrateurs ont également décidé que le CAUE poursuivrait le conseil en rénovation énergétique, à partir du 1^{er} janvier 2025, pour tous les territoires, jusqu'à la mise en place de leurs pactes territoriaux ; ceci afin de garantir la continuité de ce service au public.

Présents au salon des maires et élus locaux, nos architectes et paysagistes conseil ont pu constater la réelle demande des collectivités du territoire, ainsi que leur attachement à notre structure.

Je remercie les membres du conseil d'administration, l'ensemble des partenaires, ainsi que nos fidèles adhérents. J'ai une pensée particulière pour les élus locaux, qui, suite aux élections municipales du printemps 2026, n'ont pu garder leur mandat d'administrateur au sein du conseil d'administration du CAUE.

C'est avec plaisir que je vous invite à découvrir aujourd'hui ce rapport d'activités, qui exprime la diversité des actions menées en 2025, les nouvelles perspectives pour cette année et témoigne de l'engagement et de la mobilisation de toute l'équipe du CAUE 71 au service des territoires de Saône-et-Loire.

Carole CHENUET

Présidente du CAUE de Saône-et-Loire

Présidente de l'URCAUE Bourgogne-Franche-Comté

2025 en un coup d'œil

**Aménagement
cours d'école**
Chauffailles

Janvier



**Webinaire
URCAUE BFC**
Renaturons nos cours
de récréation

Février

**Renaturons
nos cours
de récréation**

Avec les
Conseils d'Architecture,
d'Urbanisme
et de l'Environnement



Formation 2025 Jeudis 13 et 20 mars 2025



**Le paysage,
l'élève
et le projet local**
Comprendre et agir pour l'évolution de mon territoire



Mars

**Formation
paysage**
Digoin
Semur-en-Brionnais



Avril

**Exposition
L'architecte
ne mord
(presque) pas**

Résidence étudiante
Cuisery

**Atelier sur
l'avenir de
l'habitat**
Demigny

Mai



**Pacte
territorial
CCGAM**
Conseil en rénovation
et sensibilisation
Salon de l'habitat

Juin



Résidence architecturale et paysagère

Avec le CAUE 58
Chissey-en-Morvan
Moux-en-Morvan

Juillet



Conseil à la gestion des eaux pluviales

Quartier d'habitation
à Blanzay - CUCM

Août



Septembre

Enfants du Patrimoine Balade dessinée

Bussièrès



Octobre

Visites d'automne

Journées nationales de
l'architecture
Saint-Loup-Géanges
Demigny

Salon des Maires

Charolles

Novembre



Film *Penser l'incertitude*

de Claude Barani
Débat en présence
d'Ejo.coopérative

Décembre



Les missions d'intérêt public du CAUE

CONSEILLER les maîtres d'ouvrage pour promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Le CAUE conseille les particuliers dans leur projet de construction, de rénovation, d'extension ou de paysage. Il accompagne les collectivités dans leurs projets de construction de bâtiments, ainsi que d'aménagement d'espaces publics et de planification urbaine.

Les missions du CAUE s'attachent aux principes d'objectivité et de neutralité, en toute indépendance.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet de paysage, d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement...

Loi du 3 janvier 1977 Article 7 (extrait)

SENSIBILISER tous les publics pour ouvrir et alimenter le débat sur les enjeux de demain en matière de cadre de vie.

La sensibilisation à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage est une des missions principales des CAUE. L'approche sensible, culturelle et sociale permet aux participants de découvrir ou de redécouvrir les qualités de notre territoire.

Les actions de sensibilisation sont des moments privilégiés de partage sur le cadre de vie et la culture patrimoniale.

Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage.

Loi du 3 janvier 1977 Article 7 (extrait)

FORMER les élus locaux, les techniciens et les professionnels, sur les enjeux et les défis de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement au XXI^{ème} siècle.

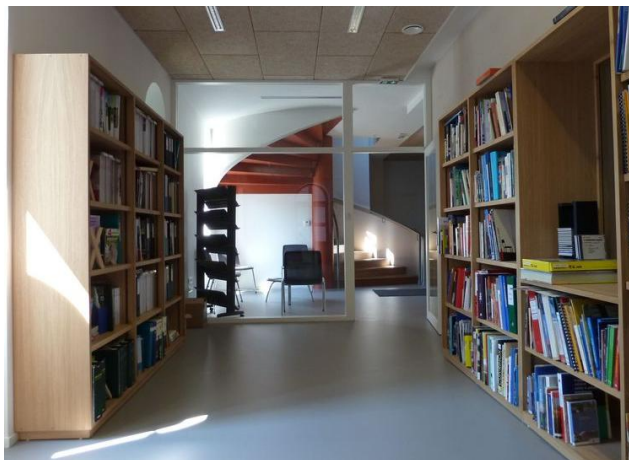
Conscient des enjeux environnementaux, le CAUE contribue à la formation des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des enseignants et des agents des collectivités et de l'État, sur les évolutions des pratiques d'aménagement à promouvoir en Saône-et-Loire notamment.

Il développe et propose une offre pédagogique adaptée aux différents publics.

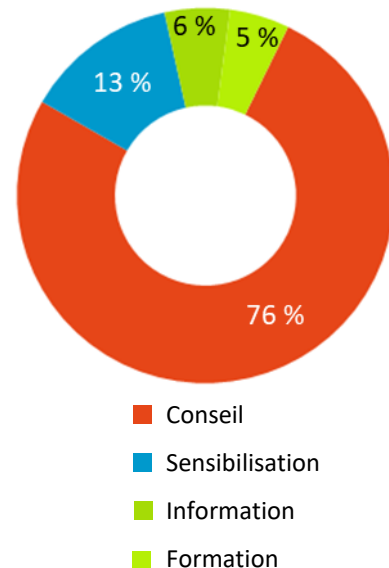
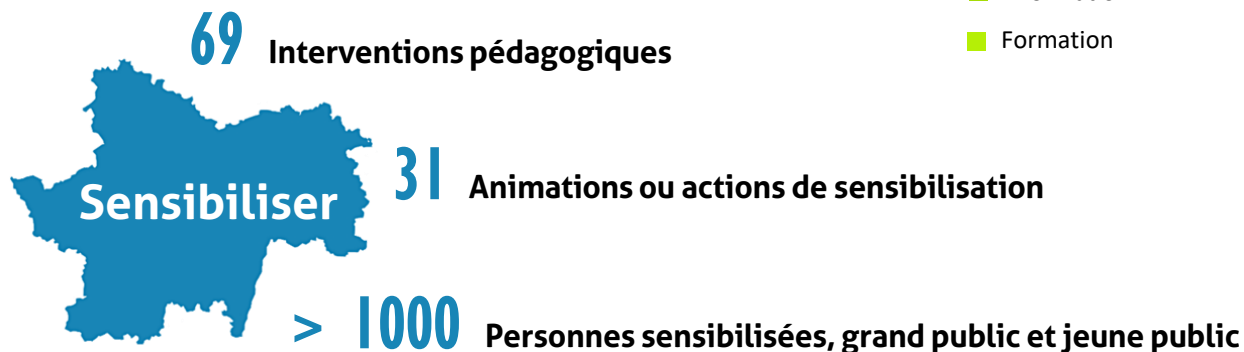
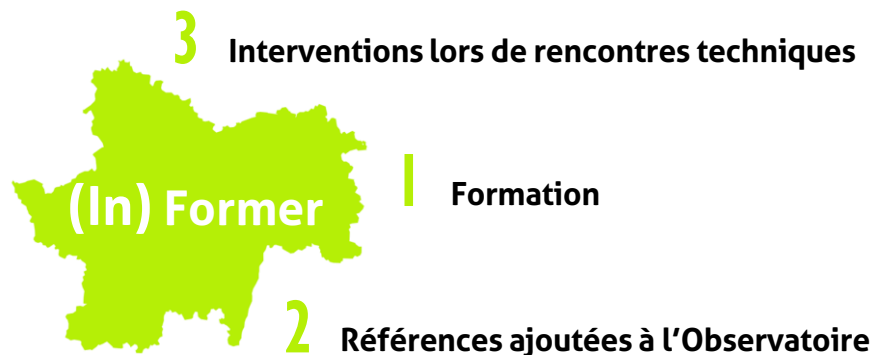
Le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction [...].

Loi du 3 janvier 1977 Article 7 (extrait)

INFORMER l'ensemble des parties prenantes de la production du cadre bâti sur la qualité des paysages, du patrimoine et de l'architecture, ainsi que sur les dispositions applicables à leurs projets, les techniques de construction et les ressources disponibles.



Synthèse : bilan des actions



Chiffres clés 2025

1212 Informations / conseils aux particuliers



585 Rendez-vous de conseil aux particuliers en permanence

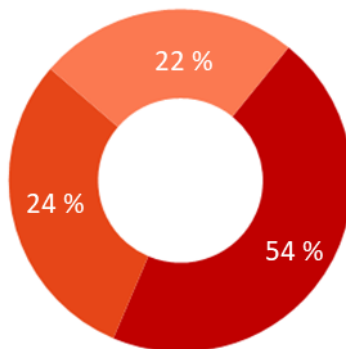
45 Conseils aux collectivités

33 Avis aux services d'instruction du droit des sols

> 50 Participations : jurys, commissions, groupes de travail, COTECH, COPIL...

Répartition du temps par type de conseil

- Collectivités / Administrations
- Particuliers en rendez-vous
- Particuliers : information / conseil



Le **conseil aux collectivités** représente plus de la moitié de l'activité de conseil du CAUE. Le **conseil aux particuliers** est, en grande partie, porté par les conseillers en énergie France Rénov' dans le cadre de leur mission d'information et de conseil sur la rénovation énergétique.

Conseiller les particuliers

En 2025, **585 porteurs de projets** ont été reçus dans l'un des lieux de permanence du territoire, ce qui représente **438 conseils en rénovation énergétique** et près de **150 conseils en architecture ou paysage**.

Les architectes-conseil sont également sollicités par les services d'instruction du droit des sols pour les aider dans la lecture des projets, l'analyse du dossier architectural et la rédaction d'avis pour les autorisations d'urbanisme.

Ces échanges ont donné lieu à **33 avis** cette année, principalement sur le secteur du Parc Naturel Régional du Morvan, dans le cadre d'un conventionnement avec l'UR CAUE BFC.

Conscients de l'importance d'une **approche transdisciplinaire de la rénovation énergétique** de l'habitat, le CAUE et son espace-conseil France Rénov' proposent des actions de **conseil et de sensibilisation sur la rénovation de l'habitat à deux voix : architecte et conseiller France Rénov'**.

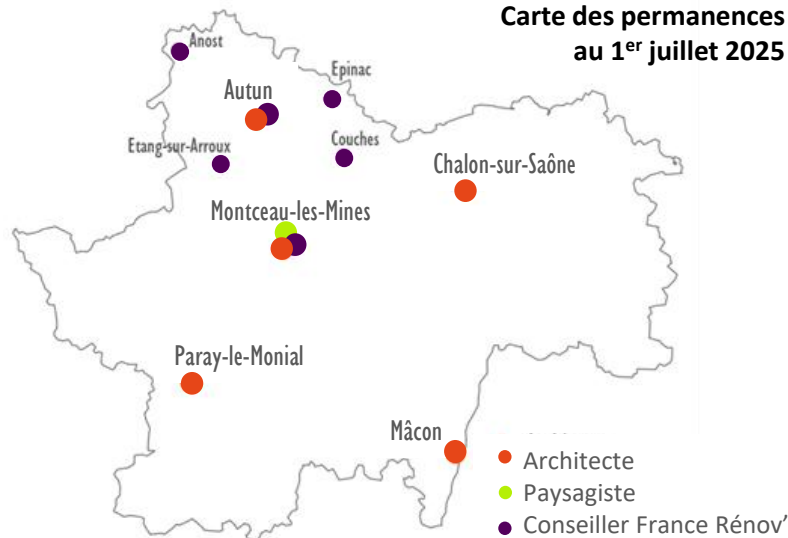


Lors du rendez-vous, l'architecte-conseil* ou le paysagiste-conseil aide le particulier à réfléchir à la cohérence de son projet, à définir son programme selon ses besoins, son mode de vie et le site.

Il renseigne sur les aspects architecturaux, paysagers et environnementaux et accompagne pour favoriser l'insertion du projet dans le paysage. Il informe sur la réglementation et sur le rôle de l'architecte dans le processus de la construction.

*L'architecte-conseil du CAUE ne fait pas de maîtrise d'œuvre

Carte des permanences
au 1^{er} juillet 2025



12 permanences par mois, depuis le 1^{er} juillet 2025

- **6 en architecture et paysage : ouvertes à tous**
- 6 réservées aux habitants de la CCGAM et de la CUCM, pour les conseils France Rénov'

Des **permanences exceptionnelles** ont également été proposées lors des journées de résidence : conseil en architecture à Cuisery et Epinac et conseil en paysage à Epinac.

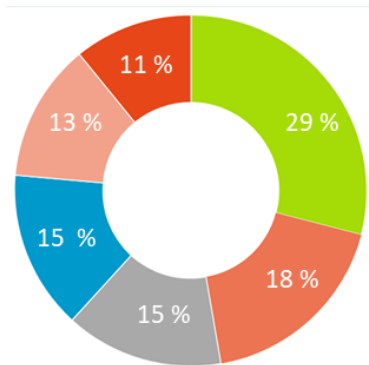
Conseil France Rénov'

Le programme SARE, financé par la Région BFC, s'est achevé fin 2024. Dans l'attente de la mise en œuvre des pactes territoriaux, à l'échelle des EPCI ou du département, le **CAUE a assuré la continuité du conseil en rénovation énergétique pour les particuliers du territoire.**

Depuis juillet 2025, le **CAUE a recentré l'action de ses conseillers France Rénov' sur les territoires des EPCI** avec lesquels il a, dans le cadre des pactes territoriaux, **une convention signée : CCGAM et PETR MSB, ou en cours d'élaboration : CUCM.**

Conseiller les collectivités

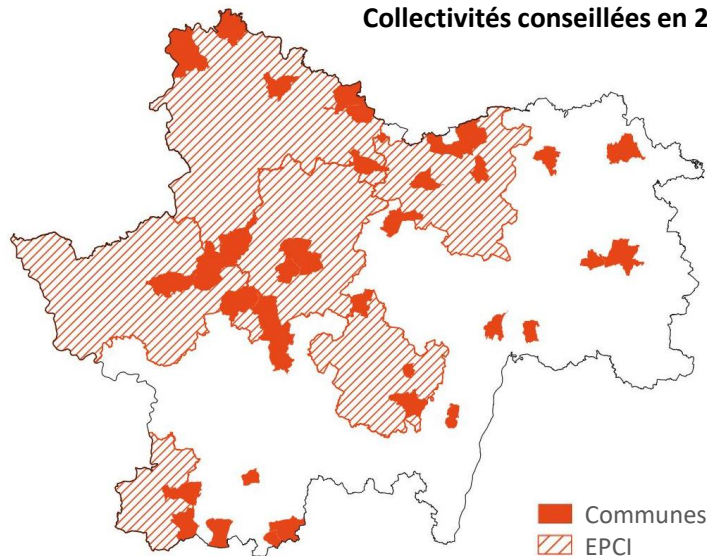
En 2025, le CAUE a accompagné plus de 40 collectivités.



Répartition des conseils par thématique

- Paysage, espace public
- Urbanisme, requalification urbaine
- Patrimoine
- Equipement
- Habitat
- Accompagnement démarches PLUI, ORT...

Collectivités conseillées en 2025



Les conseillers du CAUE ont également participé à plus de **50 groupes de travail, jurys, commissions, COTECH ou COPIL** sur des thématiques de planification urbaine, d'habitat, de paysage ou d'énergie renouvelable et à **5 jurys** pour le choix d'un **maître d'œuvre**.



Accompagner les projets dès l'idée

Le CAUE peut aider les collectivités à **préciser leurs enjeux et leurs besoins**, avant d'engager une opération de construction / rénovation de bâtiment ou d'aménagement d'espace public.

C'est une étape indispensable qui se traduit par l'élaboration du pré-programme. Elle doit être réalisée **le plus en amont possible**, car c'est elle qui permet de bien cerner la commande.

Des **échanges *in-situ*** et une **visite sur le lieu du projet** sont un préalable à la démarche de conseil. Des ateliers participatifs peuvent également être organisés.

Le CAUE élaborera ensuite un compte-rendu ou un document de synthèse illustré, pouvant être intégré dans un cahier des charges pour une future équipe de maîtrise d'œuvre, selon les besoins définis avec la collectivité.

En fonction des projets, le CAUE pourra intervenir en collaboration avec l'Agence Technique Départementale ou les services mutualisés des intercommunalités.

Typologie des conseils

Avis / conseil flash (1 à 2 jours)

Note illustrée ($\leq$ 5 jours)

Etude ou conseil suivi ($>$ 5 jours)

Résidence architecturale et paysagère ($>$ 5 jours)

Participation à des COPIL, COTECH, groupes de travail... sur des problématiques variées.

Missions complémentaires : partage d'expériences, animation, formation, ateliers sur thèmes variés...

Conseiller les collectivités

Le CAUE propose, par une **approche globale et pluridisciplinaire**, de reformuler les attentes de la collectivité, d'élargir le champ d'investigation et d'exprimer les contraintes et ressources du projet.

Il a développé une **méthodologie** et des **outils participatifs** favorisant l'émergence d'une **vision collective**, respectueuse de la **qualité des paysages et du cadre de vie** des territoires.

Ses **4 niveaux de conseil** (conseil flash ou avis, note illustrée, étude ou conseil suivi, résidence) permettent au CAUE d'offrir une **solution adaptée à chaque contexte**.

Des **actions élaborées spécifiquement** en fonction des besoins, peuvent **compléter cet accompagnement** : atelier, formation, animation, partage d'expérience, visite...



Chagny – Etude

Lancement d'un plan couleur

La commune de Chagny a sollicité le CAUE dans le cadre de l'élaboration de son plan couleur.

Le CAUE a accompagné la commune dans la définition du périmètre du plan couleur. Il a apporté une aide méthodologique pour la rédaction du règlement et a réalisé un ensemble d'illustrations pédagogiques.

Enfin, en collaboration avec le service de l'UDAP, il a élaboré le nuancier de la commune, en s'appuyant sur un échantillonnage des couleurs existantes en cœur de bourg.

Saint-Hélène – Note illustrée

Projet de construction d'une salle multi-activités

La commune a un projet de construction d'une salle multi-activités sur un terrain situé à l'arrière de l'école communale. Elle est accompagnée par le Syndicat mixte du Chalonnais et la Sem Val de Bourgogne sur le volet programmation. Elle a sollicité le CAUE, afin d'apporter un regard complémentaire au travail de programmation.

Le CAUE a centré ses observations sur les caractéristiques urbaines et paysagères du site et il a développé des principes d'implantations pouvant répondre aux enjeux du site.

Ce conseil a débuté par une première rencontre avec les élus, suivie par une visite du site.

Le CAUE a ensuite élaboré une note illustrée à partir des échanges et observations issues de cette rencontre, en intégrant des schémas de principe d'implantation, des références et un guide méthodologique pour la suite du projet.

Enfin, le CAUE a présenté la note illustrée aux élus ; la présentation s'est poursuivie par un échange sur les principes d'implantations.



Tournus – Conseil suivi

Réaménagement de la place de l'abbaye

La commune de Tournus a confié au CAUE une mission d'animation et de conseil pour le réaménagement des espaces publics du quartier abbatial. Ce haut lieu historique et patrimonial de la ville (secteur sauvegardé) est très fréquenté et compte de multiples usages - résidentiels, commerciaux, touristiques, cultuels, festifs, artistiques...

Le CAUE a proposé et organisé deux ateliers participatifs de travail, animés conjointement par une architecte et une paysagiste.

Le premier atelier avait pour objectif d'établir un état des lieux partagé du site et de son inscription dans la ville. La trentaine de participants (élus, riverains, représentants des usagers et associations), répartis en plusieurs groupes, ont observé et partagé leur regard sur les différents espaces.

Une mise en commun, riche, a permis de recueillir les points forts et les faiblesses des différents lieux, les questions d'utilisation ou d'aménagement et les idées envisagées.

► Comprendre le site dans son contexte urbain

- Expliquer et communiquer sur le Plan de sauvegarde et de mise en valeur
- Mettre en perspective le site par rapport à son environnement patrimonial, proposer une lecture extérieure du site, raconter comment la ville s'est constituée (avant l'abbaye, lors de l'installation des Moines, sur un point haut, puis entre les deux pôles...).



Tournus (71) CAUE71



Le deuxième atelier, dédié aux élus et techniciens de la ville, visait à dégager les grands enjeux du projet et des éléments programmatiques, partagés avec les services de l'UDAP et de la DRAC.

Cette réflexion globale et collective doit faciliter une cohérence dans l'aménagement du quartier et le traitement des espaces publics, synthétisée par un dossier de conseil et programmation accompagnant les élus pour la suite des projets.



Retour d'expérience

Mme Gaëlle Saint-Hilary - première adjointe au Maire de Tournus, en charge de l'urbanisme, la rénovation urbaine et les commerces

À la ville de Tournus, nous avons souhaité solliciter le CAUE 71 afin d'organiser des ateliers de concertation dans le cadre du réaménagement de la place de l'abbaye, un espace aux usages multiples (habitants, commerçants, culte, médiathèque, touristes). Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de consulter systématiquement les parties prenantes en amont de tout projet structurant.

La mission s'est déroulée dans d'excellentes conditions : les ateliers étaient très bien préparés, avec des supports pédagogiques clairs et accessibles. Les intervenantes ont fait preuve d'un grand professionnalisme, facilitant la prise de parole, l'écoute et la synthèse des contributions. Leur expertise en urbanisme et en paysage a permis de structurer la réflexion collective, et de faire émerger des orientations d'aménagement cohérentes et partagées.

Le recours à un organisme extérieur a constitué une réelle plus-value, favorisant des échanges apaisés et constructifs. Nous sommes aujourd'hui très satisfaits du résultat, qui constitue une base solide pour la suite du projet.

Chissey-en-Morvan - Résidence architecture et paysage

Identifiées Villages d'avenir, les communes voisines de Moux-en-Morvan (58) et de Chissey-en-Morvan (71) ont sollicité les conseils de leur CAUE respectif sur des questions architecturales et paysagères en centre-bourg. Elles sont animées par le souhait de faire participer les habitants dans les réflexions sur l'avenir de leur commune.

Le CAUE de Saône-et-Loire et le CAUE de la Nièvre ont proposé aux deux communes le montage et l'animation d'une résidence architecturale et paysagère croisée, permettant d'intervenir sur les thèmes du bâti et de l'espace public de façon interactive, collective et partagée. Durant cinq jours, des arpentages sur le terrain, des ateliers participatifs et des temps forts en journée et en soirée ont permis d'échanger et de recueillir les avis du plus grand nombre d'habitants possible. Ainsi, ont été identifiés les besoins et les envies pour les villages, des scénarios, de premières intentions d'aménagement et des pistes pour poursuivre les projets.

Une expérience riche pour tous, qui a fait l'objet d'un film grâce au soutien du Comité de Massif central, accessible sur le site internet du CAUE de Saône-et-Loire.



Retour d'expérience

M. Pascal Pommé - Maire de Chissey-en-Morvan

Le projet de revitalisation du bourg de Chissey-en-Morvan était un axe de travail de la mandature précédente. Des réunions de « remue-ménages » de l'équipe municipale avaient montré la diversité des thèmes à traiter pour rendre notre bourg plus attractif, facile à vivre et offrant plus de services.

Mais nous avons vite été convaincus que la structuration de cette réflexion était indispensable. Ces projets importants nécessitent d'être partagés et enrichis par l'échange avec les habitants. Cette appropriation est un gage pour la pérennité et le financement des projets. Avec le support des services techniques du Grand Autunois Morvan et du Parc naturel régional du Morvan, nous avons sollicité la région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du programme « Espaces Nouveaux, Villages Innovants » pour une résidence architecturale et paysagère mobilisant les CAUE.

Cette résidence croisée entre les CAUE 58 et 71 sur les communes de Moux-en-Morvan et de Chissey-en-Morvan a été riche, du fait des échanges sur des problématiques différentes : réhabilitation d'un bâtiment au centre du bourg de Moux et caractérisation et identification des pôles de projet pour la revitalisation du bourg de Chissey.

Les ateliers participatifs mêlant habitants, élus, architectes et paysagistes ont pris plusieurs formes : déambulation dans le village, travail sur table, présentation des posters lors de séances ouvertes au public. Ce travail a permis de faire un état des lieux du bourg, ses points forts et ses points faibles, de caractériser ses lieux de vie, de mettre en relief le bâti et l'environnement paysager. Cette équipe pluridisciplinaire nous a permis de croiser les regards entre le bâti, les paysages et les fonctionnalités (usages). À partir de cette production, les enjeux ont pu être identifiés : une zone cœur de village portant des projets de bâtiments pour développer des activités, une zone de détente proche de la rivière et du vieux château et entre les deux une requalification des voies et des abords paysagers. La synthèse de la résidence, élaborée par les équipes du CAUE, constitue un socle pour poursuivre la démarche entamée de revitalisation de notre bourg.

Un grand merci aux équipes des CAUE pour ce travail collaboratif !

Epinac – Accompagnement sur mesure

Requalification du quartier de la Garenne

Cette ancienne cité minière, à l'identité forte, présente des caractéristiques architecturales et paysagères intéressantes, proches de celles d'une cité-jardin.

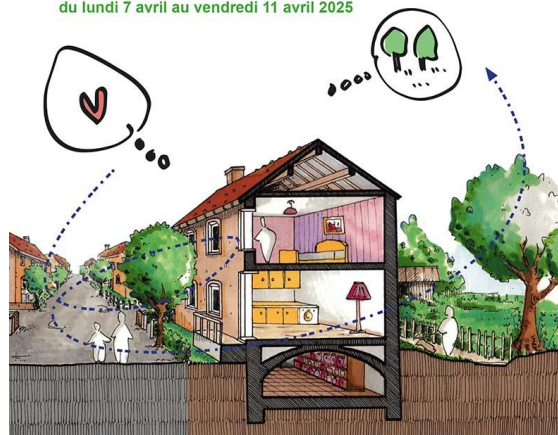
Cependant, son éloignement du centre bourg, la petitesse des habitations, son parcellaire en lanières, les transformations effectuées dans les années 1970, l'abandon de certaines parcelles... sont autant de points qui le fragilise.

Le CAUE a accompagné la commune et ses habitants pour les aider à définir, collectivement, une vision globale d'avenir pour ce quartier. L'objectif est de le moderniser pour l'adapter aux enjeux environnementaux et sociaux et améliorer son cadre de vie, en s'appuyant sur ses qualités patrimoniales.

Parce que les enjeux sont multiples : sociaux, urbains, paysagers, patrimoniaux..., le CAUE a proposé une démarche intégrée et participative, se déroulant sur un temps long et mêlant sensibilisation et conseil.

SEMAINE DE RÉSIDENCE ARCHITECTURALE À ÉPINAC - QUARTIER DE LA GARENNE

du lundi 7 avril au vendredi 11 avril 2025



Programme d'intervention du CAUE à Epinac :

balade dessinée à la Garenne, atelier sur la rénovation du bâti ancien, atelier remue-ménages - notre cité, demain ?, balade dessinée avec les enfants de l'école primaire, résidence étudiante en architecture, ciné-débat, conseils personnalisés en architecture et en paysage pour les habitants, troc graines et plants, repérage et inventaire des jardins.



Après un premier temps d'état des lieux partagé, une réflexion sur l'avenir du quartier a été menée avec les élus, les habitants, le CPIE et le CAUE.

Ce travail avec les différents acteurs, a permis de dégager les enjeux principaux, à l'échelle des espaces publics, du bâti et des jardins. Les différentes pistes d'actions possibles, ont ensuite été développés à chaque échelle. Le CAUE a élaboré un document de synthèse à l'issue de cet accompagnement.

Retour d'expérience

M. Jean-François Nicolas - Maire d'Epinac

La commune d'Epinac, dans le cadre de l'opération de revitalisation de son territoire « Petites Villes de Demain », a inscrit la réhabilitation de l'ancien quartier minier de la Garenne comme l'un des axes de son projet.

Afin de mener à bien cette étude, il a été nécessaire de déployer plusieurs compétences essentielles : architecturales, urbanistiques, paysagères et historiques. Autant de ressources dont ne disposait pas notre commune en interne. Aussi le choix de confier cette mission au CAUE71 nous a semblé évident au regard de son expérience sur des projets participatifs de même type, déjà réalisés dans les quartiers d'autres cités minières du Nord de la France ou en Saône-et-Loire.

L'expertise du CAUE71 nous a été indispensable pour l'animation de réunions publiques et d'ateliers avec les habitants, Diane et Emmanuelle ont su créer des supports papiers ou numériques d'une très grande qualité et toujours adaptés à notre projet.

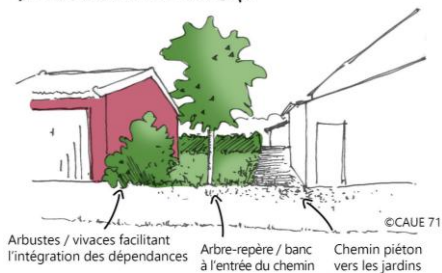
Après la réussite de cette première mission, nous avons naturellement intégré le CAUE71 à nos réflexions sur la réhabilitation d'un bâtiment commercial du centre-ville, lors d'un atelier de la DGALN mené avec la DDT71, et demandé un accompagnement sur notre projet de renaturation de la cour de l'école élémentaire.

Conseiller les collectivités

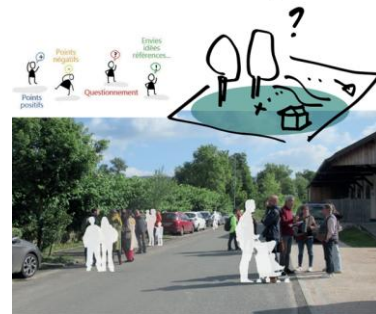


Anost Conseil et participation atelier / COTECH / COPIL (ORT) - **Blanzy** Suivi du plan couleur - **Chagny** Nuancier pour la rénovation des façades du centre bourg - **Chauffailles** Aménagement de la cour d'école - **Chissey-en-Morvan** (VA) / **Moux-en-Morvan** (58) Résidence architecturale et paysagère avec le CAUE 58 : aménagement de la traversée du bourg de Chissey-en-Morvan / requalification du site de l'ancienne auberge de Moux-en-Morvan - **Ciel** Aménagement de la place du bassin - **Ciry-le-Noble** Atelier pour le devenir de la gare de marchandises *Agri Sud SNCF* - **Couches** (VA) COPIL ORT - **Cuisery** Suivi de l'étude pour l'élaboration du plan guide, résidence étudiante de l'ENSA Lyon - **Créot** Rénovation de l'étage au-dessus de la mairie en logement - **Demigny** Ateliers participatifs sur l'habitat et sur le quartier entre Château et Galoupe - **Dracy-Saint-Loup** Espace de rencontre au village - **Epinac** Redynamisation du quartier de la Garenne : espaces publics, bâti et jardins, conseils et sensibilisation, résidence étudiante ENSA Nancy / aménagement de la cour de l'école de la Verrerie - **Iguerande** (VA) Façades commerciales / aménagement de la cour d'école - **Jambles** Aménagement des locaux de l'ancienne école en logements - **Joncy** Atelier CRTE-ATD pour la requalification de la Maison Voisin - **Juif** Requalification de l'ancienne cure - **Marcigny** Requalification du parking de la mairie - **Martigny-le-Comte** Aménagement de la cour d'école - **Massilly** Aménagement de la cour d'école / projet de chaufferie bois - **Mercury** Entrée et traversée du bourg Bassot - **Montceau-les-Mines** Repérage de sites vacants en centre-ville - **Perrecy-les-Forges** Requalification des anciens bâtiments de l'îlot Monroché, résidence de l'ENSA

Acquisition et aménagement d'une parcelle abandonnée et stratégique



Le diagnostic partagé



Paris Malaquais / Devenir de la forge historique - **Pierre-de-Bresse** Végétalisation d'une place - **Saint-Bonnet-de-Cray** Rénovation de la salle des fêtes - **Saint-Eugène** Aménagement de l'entrée du bourg et des abords de la salle des fêtes - **Sainte-Hélène** Construction d'une salle multi-activités - **Saint-Igny-de-Roche** Aménagement d'un tènement communal en cœur du bourg - **Saint-Maurice-de-Satonnay** Aménagement de la terrasse du restaurant sur la place du village - **Saint-Usuge** Aménagement d'un terrain de loisirs derrière le cimetière - **Saisy** Réaménagement d'un ancien logement au-dessus de la bibliothèque - **Semur-en-Brionnais** (VA) Aménagement d'une zone de loisirs - **Toulon-sur-Arroux** (VA) Atelier pour la revitalisation du centre-bourg (ORT) - **Tournus** Aménagement du quartier abbatial - **Uxeau** (VA) Requalification des locaux de l'étage de l'ancienne école - **Vareilles** Aménagement de la place du village et accessibilité de l'église - **Virey-le-Grand** Requalification d'une ancienne ferme en logements seniors - **CA Grand Chalon** Ateliers OPAH RU - **CC du Clunisois** Aménagement des espaces publics du quartier de la Gare / projet de centrale photovoltaïque - **CC entre Arroux, Loire et Somme** Accompagnement des communes de la *grappe village d'avenir* - **CC de Marcigny** Ateliers Contrat d'objectifs territorial - **CU Creusot-Montceau** Séminaire et atelier (ORT intercommunale) / gestion intégrée des eaux pluviales du quartier de la Garenne à Blanzay / requalification des établissements Blanchard à Montceau-les-Mines

VA village d'avenir — *ORT* opération de revitalisation du territoire - *OPAH RU* opération programmée d'amélioration de l'habitat, renouvellement urbain

Conseiller et sensibiliser

La CUCM a réalisé des schémas directeurs d'assainissement sur l'ensemble de son territoire.

Sur le secteur de la rue de la Garenne à Blanzay, la CUCM souhaite **tester la gestion des eaux pluviales à la parcelle** et a ainsi sollicité le CPIE et le CAUE pour l'accompagner. L'enjeu majeur est de réduire les déversements des réseaux unitaires en déconnectant les eaux de pluie.

Ce travail vise à **construire un programme** et **formuler des premières intentions d'aménagement** du quartier (espaces publics et jardins privés). Différents temps de repérage de terrain, d'échanges et de présentation ont rythmé la démarche.

Un regard global est porté sur chaque espace pour concilier les différents usages et enjeux du site, dont l'eau, qui servira le projet.

Le bureau d'études PhytOris a été retenu par la CUCM pour affiner les solutions techniques et faire une estimation financière des interventions chez les particuliers.

Une démarche proposée à la CUCM

Une démarche en 4 axes principaux

1 Informer et sensibiliser aux enjeux de la gestion intégrée des eaux pluviales



2 Conseiller pour l'aménagement des espaces publics



3 Co-construire avec les habitants des solutions d'infiltration de l'eau dans les jardins privés



4 Mettre au point des outils et faire un bilan de cette expérimentation en vue d'un essai



Former : élus, techniciens...

Formation : Le paysage, l'élu(e) et le projet local, comprendre et agir pour l'évolution de mon territoire

Permettre la construction de nouvelles maisons, autoriser des clôtures, aménager la traversée, réfléchir au développement du village, élargir la route, mettre en valeur un lavoir... **Les élus interviennent tous les jours sur le paysage de leur commune**, à différentes échelles.

Le CAUE a proposé une formation de deux jours, à Semur-en-Brionnais et Digoin, au printemps 2025. Elle a permis aux élus de mieux **comprendre et de prendre en compte la dimension paysagère** dans leurs projets et leurs arbitrages quotidiens. Élus, experts du paysage et partenaires institutionnels ont partagé leur expérience et leurs connaissances.

Plébiscitée par les élus à l'échelle nationale, cette formation s'inscrit dans le cadre d'un partenariat conclu entre le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, l'Association des Maires de France et la Fédération Nationale des CAUE. Elle est **adaptée en fonction des territoires** et de leurs enjeux paysagers, par le CAUE de Saône-et-Loire.



Sensibiliser le grand public

Visites, conférences,
ateliers, balades...

Au total, **31 animations et actions de sensibilisation** ont rythmé l'année 2025, permettant de s'inscrire dans l'agenda culturel national ou local.

Les conseillères France Rénov' ont fait **10 animations** dans le cadre du **pacte territorial de la CCGAM**.



Animations France Rénov'

Rénover le bâti ancien
Isoler le bâti ancien par l'extérieur
Confort d'été sans climatisation
Maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables
et aides financières

Certaines animations sont faites à deux voix, avec un architecte ou la paysagiste du CAUE

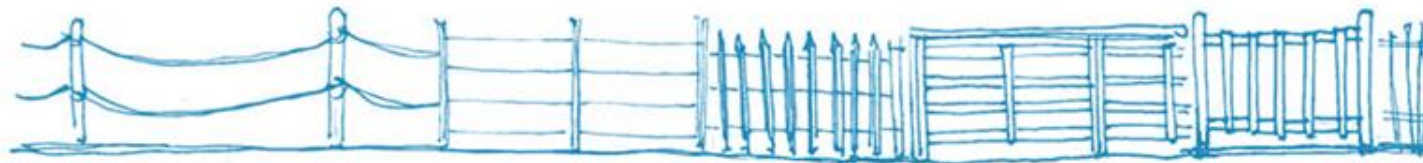
Salons, forum

Forum Education artistique et culturelle à Autun

Salon de l'habitat à Autun

Salon des maires à Charolles

Portes ouvertes des maisons France Services



Ciné-débat

Toucher terre de Jérémie Basset

Penser l'incertitude de Christian Barani,

débat avec Ejo Coopérative

Toc, toc, toc de et avec Mélusine Pagnier

La glace à la fourme du Collectif ETC

Des chaises en rond du CAUE 54

Echange sur l'espace public avec Laure Castelnovo



Visites

Espaces publics et réhabilitation en centre ancien
à Paray-le-Monial

Place de l'église, JNA*, à Saint-Loup-de-Géanges

Restaurant scolaire, JNA*, à Demigny

*JNA : journées nationales de l'architecture

**JEP : journées européennes du patrimoine

Expositions

l'Architecte ne mord (presque) pas

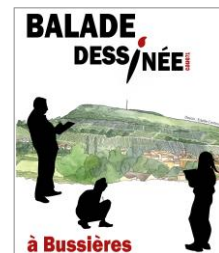
en partenariat avec le CROAB, la DRAC
et la MAB, à Cuisery

Route des villes d'eau : exposition/film

avec l'association *Routes des villes d'eau*,
à Bourbon Lancy



**ROUTE
DES VILLES
D'EAUX**
MASSIF CENTRAL



Balades

Balade dessinée

Enfants du patrimoine / JEP** à Bussières



Sensibiliser le jeune public

Lycées

En 2025, le CAUE a **sensibilisé 416 jeunes à leur environnement**, lors de 69 actions pédagogiques ou séances de travail dans des écoles, collèges et lycées du département.

Écoles maternelles / élémentaires

Aménagement de la cour d'école, école Gabrielle Colette à Chauffailles (AAP EAC) - Aménagement de la cour d'école, école de Massilly (AAP ENVI)

Collèges

Maison bioclimatique et métiers de la construction, collège Jules Ferry à Gênelard (AAP Département) - Les métiers de la construction et diagnostic de la cour du collège, collège des Épontots à Montcenis

Architecture et urbanisme du quartier Boucicaut, métiers de la construction, lycée polyvalent (LPO) Niepce Balleure à Chalon-sur-Saône

Architecture et patrimoine, regards de lycéens et apprentis, avec l'URCAUE BFC

En 2024 - 2025

Manger, du sol à l'assiette avec Christine Chaumont paysagiste plasticienne, lycée Pontus de Tyard à Chalon-sur-Saône - Aménagement des espaces extérieurs avec Lily Wanat paysagiste, lycée Henri Parriat à Montceau-les-Mines - Notre lien à la terre, court métrage avec Christine Chaumont paysagiste plasticienne, MFREO du Charolais-Brionnais à Anzy-le-Duc

En 2025 - 2026

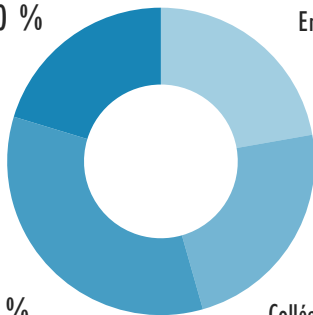
Aménager un espace de détente ouvert avec Stanislas Bah Chuzeville, paysagiste - LPO Bonaparte à Autun - Fenêtre sur cour avec Christine Chaumont, paysagiste - LPO Hilaire de Chardonnet à Chalon - Mobilis immobile avec Juliette Laval, designer - LPO Niepce Balleure à Chalon

Étudiants 20 %

Enfants 22 %

Lycéens 34 %

Collégiens 24 %



Étudiants

*Présentation des actions
pédagogiques du CAUE et
visite architecturale et
urbaine, INSPE à Mâcon -
Lecture de paysage à
Cluny, École de Chaillot à
Paris*

Écoles d'architecture *hors les murs* avec la DRAC BFC

*Accompagnement d'étudiants de master
au relevé du bâti ancien et à la
conception architecturale, ENSA Paris-
Malaquais à Perrecy-les-Forges -
Résidences dans le cadre du projet de
diplôme de trois étudiantes en
architecture - ENSA Lyon à Cuisery et
ENSA Nancy à Epinac*



Financements

DRAC

Résidence d'éducation artistique et
culturelle, Résidence étudiante

Région

Architecture et Patrimoine, regards
de Lycéens et apprentis, Appel à
projets ENVI

Département

Appel à projets

Communes

Pass Culture



En savoir plus

sur l'offre pédagogique
du CAUE 71 !

Pédagogie

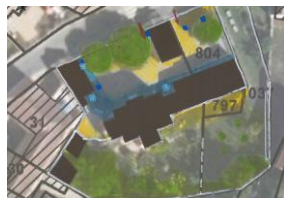
Massilly - Réaménagement des cours de récréation

La commune de Massilly a sollicité le CAUE pour accompagner les enseignants et les élèves dans la définition d'un projet de réaménagement des cours de récréation. L'ambition était de faire naître un **projet commun et co-construit**, orienté vers le **bien-être des enfants**. L'école, organisée en RPI, accueille 3 classes en double niveau : les grandes sections de maternelle et CP, les CE1/CM2 et les CE2/CM1.

Les enseignants et la municipalité avaient déjà identifié plusieurs objectifs : compléter les espaces végétalisés et ludiques existants, amener les enfants à être acteurs du changement dans leurs cours, engager une démarche de renouvellement des usages et des pratiques au sein des cours de récréation.

La réflexion collective de transformation des cours de l'école a porté sur l'adaptation aux **enjeux écologiques et sociaux** de demain par une démarche pédagogique, et visait à répondre au mieux aux besoins et envies des différents usagers de ces espaces.

Une synthèse du travail réalisé a été présentée aux élus, enseignants et parents d'élèves. Elle présente l'**état des lieux** élaboré par les 3 classes, énonce des **éléments de programme** suivant les souhaits des participants aux ateliers et présente les **scénarios** imaginés par chaque classe.





© Joanne Vajda



© Joanne Vajda

Perrecy-les-Forges - École hors les murs

Pendant un semestre, vingt-deux étudiants en architecture (ENSA Paris Malaquais et Lyon) ont réfléchi au **devenir de bâtiments désaffectés situés au centre du bourg**, ainsi qu'au Logis du Prieur. Ils ont travaillé in situ, dialogué avec les habitants et réfléchi à de nouveaux usages. Seuls ou en groupe, ils ont pu **concevoir un projet architectural dans des conditions proches du réel**. Le travail réalisé par les étudiants n'a pas de caractère opérationnel, mais il permet **d'ouvrir un débat sur la transformation architecturale et urbaine** de ce territoire. Les projets photographiés ont été réalisés par les étudiants de master de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Malaquais, dans le cadre de leur studio de projet « Archi-champ » encadré par Joanne Vajda.

Avec son expérience et sa connaissance du territoire, le CAUE a accompagné les étudiants sur place, notamment pour la réalisation de relevés.

Écoles hors les murs

Les **Écoles hors les murs**, permettent de faire intervenir les Écoles Nationales Supérieures d'Architecture (ENSA) sur des sujets d'étude émanant des territoires de Bourgogne-Franche-Comté, de faire travailler les étudiants sous forme d'ateliers et de les confronter aux problématiques constructives, à travers la réalisation in situ de leurs projets.

L'idée s'est développée autour d'un enseignement construit à partir des spécificités et des ressources du territoire, dans une démarche de collaboration interdisciplinaire avec les écoles régionales, les universités, les collectivités et les instances locales.

Ce dispositif, piloté et soutenu financièrement par la DRAC BFC, s'inscrit dans un partenariat avec les Unités départementales de l'architecture et du patrimoine, le Conseil régional de l'Ordre des architectes - CROA-BFC, les CAUE et les territoires ou les communes concernés.

Groupes de travail, jurys et commissions

ANCT

Comités techniques, comités de pilotage, ateliers flash

Convention Massif central ANCT - UR CAUE AURA / BFC

Réflexion pour la future convention 2024-2027, CIMAC

Département

Label Villes et villages fleuris

Séminaire et COPIL DRI, ATD, CAUE

DDT 71

Réseau départemental de la transition énergétique

DREAL

Club paysage régional

PNRM

Pôle de veille architecturale

Région BFC

Comité régional biodiversité

Commission d'attribution des aides financières EFFILOGIS

Programme *Architecture et patrimoine, regards de lycéens et apprentis*
(avec l'URCAUE BFC)

Syndicat mixte du Chalonnais

Comité de programmation Leader



©Jérémy Soheylian, Les jardins des Soussillanges à Céron, labellisé Jardin remarquable

Jurys et commissions

Jurys de concours (MOE)

Ecole Champ Cordet - Torcy

EHPAD de la Providence, Centre hospitalier - Mâcon

EHPAD, les Blés d'or - Sevrey

Plateau des urgences, Centre hospitalier - Mâcon

Réhabilitation / extension de la mairie - Saint-Marcel

Commission départementale de la nature, des paysages et des sites

Commission locale des sites patrimoniaux remarquables

Visites et commission Label Jardin remarquable

Informer / communiquer

Le portail documentaire

Cette plateforme d'accès en ligne au fonds documentaire est mutualisée par les CAUE de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Le bulletin thématique *Ressources#CAUE* offre une veille documentaire mensuelle, sur un thème d'actualité de l'architecture et de l'aménagement.

Inscrivez-vous, pour le recevoir !...

- n°65 Jeux éducatifs — 12/2025
- n°64 Friches industrielles — 11/2025
- n°63 Cheminement de l'eau — 10/2025
- n°62 Urbanisme favorable à la santé — 09/2025
- n°61 Parcours découverte — 06/2025
- n°60 Sites remarquables — 04/2025
- n°59 Reconversion des bâtiments culturels — 03/2025
- n°58 Trame brune — 02/2025
- n°57 Énergie renouvelable et bâti — 01/2025



Restaurant scolaire - Demigny

Ejo.coopérative — architectes et paysagiste

© Vincent Boutin — photographe

L'Observatoire des CAUE

Des réalisations de bâtiments et d'aménagement d'espaces publics sont collectées par les CAUE. Cette base de références est accessible au public.

Le centre de documentation est **ouvert au public**, sur rendez-vous.

Il propose un **espace de lecture**, ainsi qu'un poste de consultation pour les **recherches documentaires**.

Les adhérents peuvent également **emprunter** des ouvrages.



Conseil d'administration

3 Représentants de l'État

Marie GUIBERT - Cheffe de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine, Architecte des bâtiments de France

Jean-Pierre GORON - Directeur Départemental des Territoires de Saône-et-Loire

Liliane MENISSIER - Inspectrice d'Académie, Directrice académique au service de l'Éducation Nationale de Saône-et-Loire

6 Représentants des collectivités locales

Carole CHENUET - Conseillère départementale du canton de Paray-le-Monial, Présidente

Christine ROBIN - Conseillère départementale du canton de Mâcon 1

Jean-François COGNARD - Conseiller départemental du canton de la Chapelle-de-Guinchay

Jean-Marc HIPPOLYTE - Conseiller départemental du canton du Creusot 2

Jean-Marc POMMIER - Maire d'Anzy-le-Duc

François DE BELIZAL - Maire de Sarrey

4 Représentants des professions concernées

Monsieur le Président de la Fédération Départementale du Bâtiment et des Travaux Publics de Saône-et-Loire ou son représentant

Cristina VEGA-IGLESIAS - Architecte, Conseillère de l'Ordre des architectes de Bourgogne-Franche-Comté

Gilles GUINET - Représentant de la Confédération de l'Artisanat des Petites Entreprises du Bâtiment

Frédéric FAUCHER - Architecte



Conseil d'administration

2 avril, 4 juin,

1^{er} octobre et 10 décembre 2025

Groupe de travail sur la stratégie du CAUE,
mis en place en juillet 2025

2 Personnes qualifiées

Geoffrey SETAN - Architecte

Lionel DUPARAY - Maire-Adjoint en charge des finances, à la transition écologique et aux projets en lien avec le développement durable, Conseiller Départemental du canton de Montceau-les-Mines

6 Membres élus par l'Assemblée générale, le 03/11/2021

David CORDEIRO - Maire d'Iguerande

Marie FAUVET - Maire de Cluny

Éric LAGRANGE - Maire de Fuissé

Éric LIEGOIS - Architecte

Anne SEVIN - Adjointe de Sanvignes-les-Mines

Yannick VACHER - Maire de Romanèche-Thorins

1 Représentant du personnel, voix consultative

Virginie JUTEAU - Chargée d'études architecte au CAUE

2 Membres associés qualifiés, voix consultatives

Jean GIRARDON - Maire de Mont-Saint-Vincent, ancien Président du CAUE

Bernard COGNAT - Administrateur du CPIE Pays de Bourgogne

■ Bureau :

Carole CHENUET - Présidente

Lionel DUPARAY - Trésorier

Assemblée générale

20 juin 2025

à PARAY-LE-MONIAL

Visite des aménagements des espaces publics en centre ancien

Maîtrise d'œuvre : Patrick Renault, paysagiste-concepteur, Equinoxe Paysages

Visite de l'office de tourisme

Maîtrise d'œuvre : Sophie Brando, architecte, A2 Architectes

Rénovation de la tour Saint-Hugues

Maîtrise d'œuvre : Stéphane Burlat et Cristina Véga-Iglésias

Assemblée générale extraordinaire le 7 juillet



Équipe en 2025

Face à une baisse de ses ressources, dans un contexte financier compliqué, le CAUE a du resserrer son équipe et se séparer de 3 de ses collaborateurs en août 2025.

L'équipe compte aujourd'hui 9 professionnels, représentant 7,5 ETP.

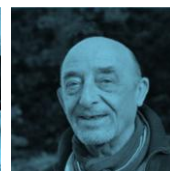
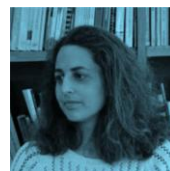
Toute l'équipe tient à remercier Farid, Gilles et Jean-François pour ces années passées à leurs côtés.



Gilles DUCAROUGE - Documentaliste

Jean-François THIERRY - Infographiste

Farid KACED - Conseiller France Rénov'



■ Pôle AUE

Virginie JUTEAU - Architecte chargée d'études,
responsable des actions pédagogiques

Emmanuelle LIMARE - Paysagiste chargée d'études

Diane CAMUS - Architecte chargée d'études

Bertrand REYMONDON - Architecte-Urbaniste chargé d'études

Laure DU GARDIN - Architecte chargée d'études,
conseils aux particuliers



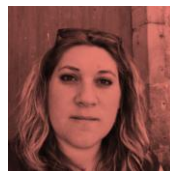
■ Pôle France Rénov'

Karen DELORME

Conseillère en énergie France Rénov'

Flora MOULIN

Conseillère en énergie France Rénov'



■ Pôle administratif

Laurence PROD'HOMME-MAGLOTT

Architecte, Directrice

Sarah RONCHI-AYAD

Assistante de direction





Union régionale des CAUE de Bourgogne Franche-Comté

Différentes actions sont portées par tout ou partie des CAUE de l'UR. C'est le cas du partenariat avec le **Parc naturel régional du Morvan**, de la **convention Massif central** ou du programme **Regards de lycéens et d'apprentis**.

Le groupe sur la **renaturation des cours d'école** a finalisé le webinaire et l'a **présenté officiellement en février**.

Les directeurs des différents CAUE se réunissent tous les mois pour échanger sur des problématiques communes.

Fédération nationale des CAUE

Le CAUE est un des **représentants** de l'UR CAUE BFC à la **Conférence technique permanente** et au **conseil d'administration** de la FNCAUE. Il fait partie d'un groupe de travail sur le financement des CAUE.

Réseau architecture de Bourgogne Franche-Comté

Le deuxième volet de l'exposition *l'architecte ne mord (presque) pas*, fruit d'une collaboration entre le *réseau architecture BFC* - Conseil Régional de l'Ordre des Architectes, DRAC, UDAP de Saône-et-Loire, CAUE 71 - le *collectif Commune* et *Kobalt studio* est en cours d'élaboration.

Réseau France Rénov'

Les échanges entre directeurs des anciens Guichets de la rénovation énergétique de Bourgogne-Franche-Comté se poursuivent tous les mois. Les conseillers France Rénov' échangent régulièrement entre eux, dans le cadre de la mise en œuvre des pactes territoriaux.

Financement 2025

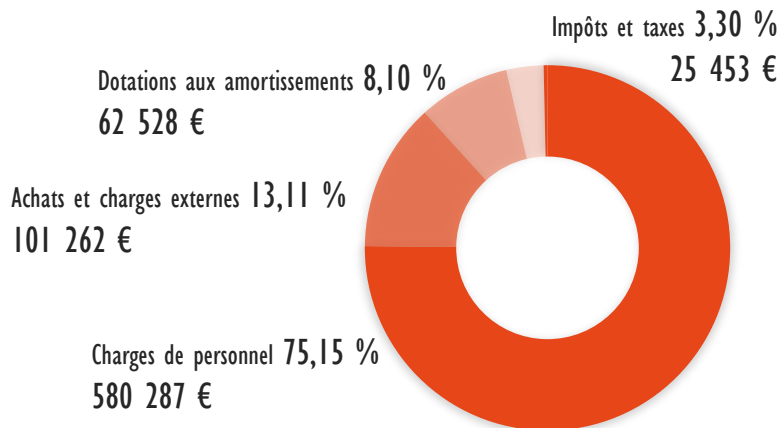
Charges

772 150 €

Budget prévisionnel
767 500 €

Les charges incluent les frais liés aux licenciements intervenus en août 2025.

La différence entre le prévisionnel et le réalisé s'explique par l'augmentation des charges diverses, correspondant à des dépenses qui ont été subventionnées par ailleurs.



Le bilan de l'exercice 2025 fait apparaître un résultat négatif de 128 570 € ; moins important cependant que celui annoncé lors de l'élaboration du budget prévisionnel (-141 000 €).

En 2025, le CAUE a connu une forte diminution de ses ressources, avec la fin du financement des conseillers France Rénov' par la région BFC, (environ 250 k€ par an). Cette baisse, non compensée par d'autres recettes, ainsi que les charges liées aux licenciements ont amoindri le résultat de l'exercice 2025.

Produits

643 579 €

Budget prévisionnel
626 500 €

**Conventions
d'objectifs**
Département

Conventions cadres :
CCGAM, CUCM, PETR
MSB

**Conventions
d'accompagnement**
EPCI, communes

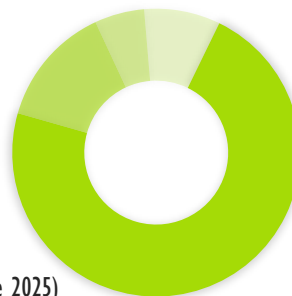
Subventions diverses
DRAC, UR CAUE BFC /
AURA, FNCAUE...

Conventions EPCI et communes (hors conseil France Rénov') **5,59 %**
33 700 €

Subventions conseil France Rénov' **13,65 %**
82 238 €

TA et subvention département **72,19 %**
435 000 €
(dont 30 000 € conseil France Rénov', 1^{er} semestre 2025)

Subventions diverses **8,57 %**
51 634 €
(DRAC, FNCAUE, URCAUE...)

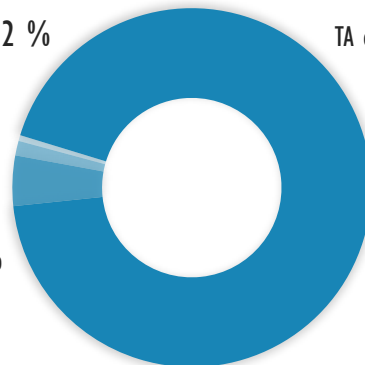


Autres produits **0,52 %**
3 330 €

Produits annexes **1,32 %**
8 490 €

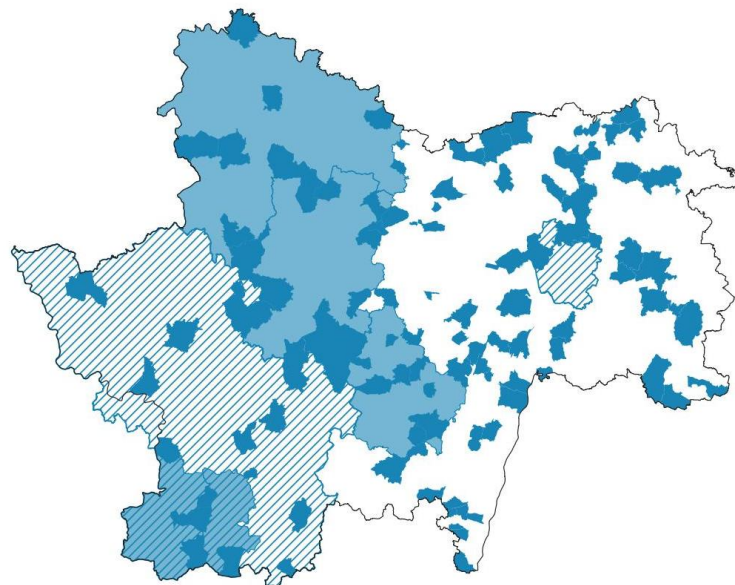
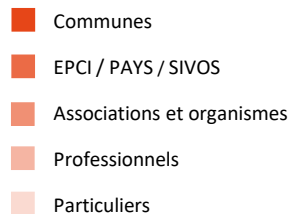
Adhésions **4,52 %**
29 147 €

TA et subventions diverses **93,63 %**
602 572 €



151 Adhérents

soutiennent le CAUE dans ses missions de promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.



... et vous ?

115 Communes : Azé - Baudrières - Baugy - Beaumont-sur-Grosne - Beauvernois - Blanut - Bourbon-Lancy - Bouzeron -

Bray - Broye - Chagny - Champagnat - Champagny-sous-Uxelles - Charnay-lès-Mâcon - Charolles - Chasselas - Chevagny-sur-Guye - Chissey-en-Morvan - Chissey-lès-Mâcon - Clessé - Cluny - Clux-Villeneuve - Condal - Cortevaix - Créot - Cuisery - Curtil-sous-Burnand - Damerey - Demigny - Dettey - Écuisses - Essertenne - Fuissé - Genouilly - Grevilly - Gueugnon - Iguerande - Jalogny - Jambles - Juif - La Chapelle-de-Bragny - la Chapelle-Saint-Sauveur - La Chapelle-sous-Brancion - La Guiche - La Motte-Saint-Jean - la Truchère - L'Abergement-Sainte-Colombe - Laizé - Le Rousset-Marizy - Les Bordes - Lessard-en-Bresse - L'Hôpital-le-Mercier - Loisy - Longepierre - Louhans - Lugny-les-Charolles - Maltat - Mancey - Marcigny - Marmagne - Martailly-lès-Brancion - Martigny-le-Comte - Massilly - Mercurey - Montbellet - Mont-Saint-Vincent - Morey - Navilly - Navour-sur-Grosne - Ouroux-sur-Saône - Perrecy-les-Forges - Prizy - Romanèche-Thorins - Sagy - Saint-Amour-Bellevue - Saint-André-le-Désert - Saint-Bonnet-de-Cray - Saint-Bonnet-en-Bresse - Sainte-Cécile - Saint-Eugène - Saint-Forgeot - Saint-Huruge - Saint-Igny-de-Roche - Saint-Jean-de-Vaux - Saint-Julien-sur-Dheune - Saint-Léger-sous-Beuvray - Saint-Loup-Géanges - Saint-Martin-du-Mont - Saint-Martin-en-Bresse - Saint-Maurice-de-Satonnay - Saint-Maurice-lès-Couches - Saint-Romain-sous-Gourdon - Saint-Romain-sous-Versigny - Saint-Sernin-du-Bois - Saint-Usuge - Saint-Vérand - Saisy - Salornay-sur-Guye - Sanvignes-les-Mines - Sarry - Saules - Semur-en-Brionnais - Sennecey-le-Grand - Serresse - Serrières - Simard - Solutré-Pouilly - Tournus - Uchizy - Varennes-le-Grand - Varennes-Saint-Sauveur - Varennes-sous-Dun - Verdun-Ciel - Vinzelles - Virey-le-Grand

6 EPCI, Pays et SIVOS : CC du Clunisois - CC Grand Autunois Morvan - CC Marcigny/Semur-en-Brionnais - CU Creusot Montceau - Pays Charolais Brionnais - SIVOS Saint-Germain-du-Plain

II Associations, établissements scolaires et consulaires : Association du pensionnat Sainte-Marie - Bibracte EPCC - CAPEB 71 - Chambre d'agriculture 71 - Confédération Nationale du Logement 71 - CPIE Pays de Bourgogne - Fédération BTP 71 - Ordre des architectes BFC - SPL Sud Bourgogne Aménagement - Saint Yan Air'E Business - Soliha Jura Saône et Loire

8 Professionnels : Agence Oblic - Archipat - Atelier du Gingko - bO Architectes associés - BOURSIER Tim - Ejo Coopérative - LIEGEOIS Éric - VAJDA Joanne

II Particuliers

**Adhérer au CAUE,
c'est...**

Manifester que l'architecture,
l'urbanisme, le paysage et
l'environnement sont
d'intérêt public

Participer au débat sur le
cadre de vie

Être acteur de son
environnement rural ou urbain

Recevoir des informations
régulières sur l'aménagement
et l'architecture

Perspectives 2026

Un premier axe de travail est le **développement d'outils d'accompagnement des collectivités**, et notamment la création de formations spécifiques et une montée en puissance du conseil en amont.

Le second axe consistera à **renforcer la communication** auprès des élus, avec pour objectifs de les **aider dans la préservation des paysages et du cadre de vie de leur territoire**.

Formation et sensibilisation pour les élus aménager ses espaces publics, autorisations d'urbanisme et préservation du cadre de vie, importance du conseil en amont...

Visites suivies d'échanges et de retours d'expérience sur différentes thématiques : aménagement d'espaces publics et de bâtiments...

Résidence architecturale et paysagère à Bonnay-Saint-Ythaire, 5 jours d'immersion, d'échanges et de projets, pour réfléchir avec les élus et les habitants

Pactes territoriaux CCGAM, CUCM et PETR MSB conseil aux particuliers et actions de sensibilisation à la rénovation du logement

Programme de visites des Jardin des Soussilanges à Céron, labellisé Jardins Remarquables, pour la DRAC BFC.

Portes ouvertes du CAUE dans le cadre des JNA 2026 : Réhabiliter - bâtir l'avenir, programme d'animations toute la journée du 17 octobre

Écoles d'architecture hors les murs, résidences à **Mont-Saint-Vincent** et **Iguerande** : animations proposées en parallèle de l'enseignement

Formation Le paysage, l'él.u.e et le projet local, comprendre et agir pour l'évolution de mon territoire

Patrimoine et transition écologique
Présentation de l'accompagnement d'Épinac
Dijon

Janvier



Résidence étudiante
Vernissage de l'exposition des travaux d'étudiants en architecture
Perrecy-les-Forges

Février



Mars

Formation sur les Haies
CNFPT
Sagy



Avril

Rencontre des CAUE de l'URCAUE BFC
Arc-et-Senans

Journée d'accueil des élu-e-s
Mâcon

Avril



Jardin des Soussilanges
Jardin remarquable
Présentation officielle du livret de visite
Céron

©Jérémy Soheylian

Juin



Partenariats

Acteur culturel du département, le CAUE mène ses actions avec de nombreux partenaires et s'appuie sur les programmes culturels régionaux et nationaux.

Partenaires institutionnels

Conseil Départemental - **R**égion Bourgogne-Franche-Comté - **U**nité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine - **D**irection Départementale des Territoires - **D**irection Régionale des Affaires Culturelles - **D**irection Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement **I**nspection académique et **R**ectorat - **C**onseil Régional de l'Ordre des Architectes - **A**ssociation des Maires de Saône-et-Loire - **A**ssociation des Maires ruraux de Saône-et-Loire ...

Ingénierie territoriale

Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires - **A**gence Technique départementale - **C**EREMA - **S**YDESL...

Bâtiment, logement et énergie

ADEME - **A**DIL - **A**NAH - **C**onfédération de l'Artisanat et des petites entreprises du bâtiment - **F**édération Française du Bâtiment - **G**roupements professionnels - **H**abitat 71 - **M**aison Départementale de l'Habitat et du Logement - **P**ôle énergie BFC - **R**éseau CLER - **S**OLIHA - **U**rbanis...

Culture, environnement et patrimoine

Association Route des villes d'eaux - **A**ssociations locales en lien avec le cadre de vie - **C**entre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement - **É**cole de Chaillot et écoles d'architecture - **F**ondation du Patrimoine - **L**es Grands Sites de France en Saône-et-Loire - **M**aison de l'Architecture de Bourgogne - **M**aisons Paysannes de France - **P**arc Naturel Régional du Morvan - **P**ays et Villes d'Art et d'Histoire - **R**éseau Bocag'Haies - **T**remplin Homme & Patrimoine...



En savoir plus

sur le CAUE 71 !

Publication réalisée par le CAUE 71

ISSN 2556-5591

Directrice de la publication : Carole Chenuet

Conception rédactionnelle et graphique : CAUE 71